HAL
open science

# Sorite

Béatrice Godart-Wendling

**To cite this version:**

Béatrice Godart-Wendling. Sorite. 1990, p. 3190. hal-01314276

**HAL Id: hal-01314276**

**https://hal.science/hal-01314276v1**

Submitted on 6 Mar 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

moindre affaiblissement de la situation personnelle éveille la méfiance. Le lycéen dakarois (Sénégal) qui échoue sans cesse à ses examens soupçonnera très vite de sorcellerie la co-épouse de son père ou ses demi-frères plus âgés.

Dans la société, on ne s'ensorcelle qu'entre égaux : E.E. Evans Pritchard souligne qu'il est impossible pour une Zandé d'accuser un membre de la famille royale puisque ce serait accuser de sorcellerie toute la lignée parentale. Plus généralement encore, il existe toujours un groupe, une classe sociale dont l'origine étrangère — même lointaine — les classe irrémédiablement comme sorciers, évitant ainsi aux autres lignées composant le groupe de s'entre-déchirer pour cause de sorcellerie.

Traditionnellement, la personne suspectée de meurtre par sorcellerie était soumise à une sorte de « jugement de Dieu ». Le procédé le plus répandu était l'épreuve du poison : l'innocent rejetait le breuvage sans mourir. Dans l'Afrique contemporaine, bouleversée par une évolution économique trop rapide, désorientée par la prédominance des valeurs occidentales et le recul des valeurs morales commandées par les anciens cultes, apparaissent de nouvelles formes de protection. Parmi les plus importantes, citons l'intensification de la pratique des talismans *(gri-gris)* retournant le mauvais sort à l'envoyeur, et les mouvements prophétiques comme le harrisme en Côte-d'Ivoire ou le kimbanguisme au Congo. Chacune de ces pratiques se veut globale. Il s'agit en même temps de détecter le sorcier ; de protéger l'adepte et de prévenir toutes attaques ultérieures de sorcellerie. Elles essaient ainsi de répondre à la problématique de l'échec née des difficultés inconnues jusque-là, de la vie urbaine, du travail salarié, et toujours interprétées en termes de malheur. *(A. Julliard.)*

● N. Cohn, *Démonolâtrie et sorcellerie au Moyen Age. Fantasmes et réalités*, Paris, Payot, 1975, 1982. — E.E. Evans Pritchard, *Sorcellerie, oracles et magie chez les Azandés*, Paris, Gallimard, 1982. — J. Favret Saada, *Les Mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard, 1977. — C. Ginzburg, 1966, *Les Batailles nocturnes. Sorcellerie et rituels agraires en Frioul. XVI-XVII siècles*, Lagrasse, Verdier, 1966, 1980. — A. et C. Joisten, « Cinq figures de magiciens en Dauphiné et en Savoie », *Le Monde alpin et rhodanien*, 1986, n° 1. — R. Kieckhefer, *European Witch Trials*, Routledge and Kegan Paul, 1976. — L. Mair, *La Sorcellerie*, Paris, Hachette, 1969. — R. Mandrou, *Magistrats et sorciers en France au XVII siècle*, Plon, 1968. — J. Michelet, *La Sorcière*, 1862, Paris, Julliard, 1964. — J. Middleton and E.H. Winter, *Witchcraft and Sorcery in East Africa*, Londres, Routledge and Kegan, 1963. — R. Muchembled, *La Sorcière au village (XV-XVIII siècles)*, Paris, Gallimard, Julliard, 1979. — M. Murray, *The Witch-Cult in Western Europe*, Oxford, 1921. — J.-P. Pinies, *Figures de sorcellerie languedocienne*, Paris, CNRS, 1983. — A. Retel Laurentin, *Oracles et ordalies chez les Nzakara*, Paris-La Haye, Mouton, 1969.

→ *Evu, Kindoki, Lèmbà, Mgbel* (Afr.) ; *Caak* (Asie) ; *Kenbwa, Nahualli, Nawiliki, Powaqa, Sukuruame* (Amér.) ; *Netik* (Océan).

## SORITE *[log.]*

*subs. masc.*

Un sorite est un *raisonnement* composé d'une suite de propositions, telle que l'attribut de chacune devient le sujet de la suivante, et cela jusqu'à la conclusion qui a pour sujet le sujet de la première proposition et pour attribut l'attribut de l'avant-dernière (tout A est B, or tout B est C, or tout C est D, donc tout A est D). Cependant, le caractère transitif du raisonnement n'est jamais rigoureusement respecté dans un sorite, car il s'agit en fait d'une *quasi-transitivité*. Ainsi, le terme « sorite » provient du mot grec qui signifie « tas », car les premiers raisonnements « sorites » consistaient à démontrer qu'un tas de blé ne diffère que par un grain de ce qui ne fait pas un tas. Les sorites sont donc des raisonnements sophistiques et ils s'engendrent à partir d'énoncés contenant un prédicat marquant un *degré* ou une *intensité*, tel que « est chauve », « est petit »... La relation de quasi-transitivité, dérivée par ces prédicats, donne lieu très souvent à l'apparition d'un *paradoxe* : si quelqu'un de vingt ans est jeune, quelqu'un de vingt ans plus un jour est jeune, et quelqu'un de vingt ans plus deux jours est jeune, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'on obtienne la conclusion paradoxale qu'une femme de quatre-vingts ans est jeune (paradoxe de Wang). Un sorite s'obtient donc lorsqu'il est possible d'établir un continuum à partir d'un prédicat. La condition qui doit être réalisée est que ce prédicat soit « vague », au sens où il ne possède pas de critère précis qui permette de déterminer dans tous les cas si le prédicat est applicable ou non. Une femme de quarante ans peut en effet être considérée comme jeune par certains locuteurs et âgée par d'autres. Ces paradoxes posent le problème linguistique du passage par quasi-transitivité de la signification d'un mot (être jeune) vers sa signification inverse (être âgé).

Les sorites ont donc une *structure contradictoire et dynamique* puisque dérivative. La question se pose alors de savoir s'il est possible de déterminer un *seuil* à partir duquel nous pourrions dire avec certitude que le prédicat ne s'applique plus avec succès au sujet. En fait, les sorites posent, par le biais de leurs prédicats, le problème philosophique du « vague », au sens où ils nous obligent à nous demander si le vague est inhérent au réel ou s'il est interne à nos concepts langagiers. Deux résolutions sont envisageables face à un sorite. La première possibilité consiste à résoudre le sorite en utilisant une « logique du vague », c'est-à-dire une logique qui ne reconnaît plus le *modus ponens* (si on a $a \Rightarrow b$ et $a$, alors on peut déduire $b$) comme un principe valable d'inférence et qui admet, à la place des deux valeurs de vérité de la logique classique, une *infinité de degrés de vérité et de fausseté*, compris dans l'intervalle (vrai, faux) ou (1,0). La résolution consiste alors à refuser la validité du raisonnement, caractérisé par la réitération de la règle du *modus ponens* dans un sorite, en montrant que cette règle est non valide, car on détache des conséquents dont le degré de vérité approche de 0. La deuxième résolution envisageable est d'admettre la validité du raisonnement (on accepte le *modus ponens*), mais de dénier la vérité de certaines des prémisses. Ainsi, on accepte que la première prémisse soit vraie et que la conclusion soit fausse, et on recherche dans la liste des prémisses intermédiaires un conditionnel dont l'antécédent est vrai, mais dont le conséquent est ni vrai ni faux. Ainsi, on accepte qu'il y ait des individus qui ne soient ni jeunes ni non jeunes. On dit alors que le raisonnement est valide, mais « non sain », car toutes les prémisses ne sont pas vraies. On peut donc considérer que l'intérêt d'étudier un sorite réside dans le fait qu'il permet de prendre conscience des liens étroits existants entre la linguistique (le problème des prédicats vagues), la philosophie (où réside le vague ?) et la logique (quel type de logique, classique ou vague, doit-on utiliser pour comprendre le raisonnement interne à un sorite ?). Les sorites existent aussi dans le domaine graphique : voir la gravure sur bois *Jour et nuit* d'Escher. *(B. Godart-Wendling.)*

● R. Campbell, « The sorites paradoxes », *Philosophical Studies*, vol. 26, 1975. — J. Cargile, « The sorites paradox », *British Journal for the Philosophy of Science*, 1969, vol. 20, p. 193-202. — M. Dummett, « Wang's paradox », *Synthese*, 1975, p. 301-324. — K. Fine, « Vagueness, truth and logic », *Synthese*, 1975, p. 265-300. — D. Wiggins, *Sameness and Substance*, Oxford, B. Blackwell, 1980.

→ Paradoxe.

## SOUCI *[philo. géné.]*

*subs. masc.*

Le grec *merimna*, terme usité chez Pindare (*Olymp.*, 2,60 ; *Istmi.*, 7,13), les tragiques (Eschyle, *Eum.*, 131 ; Sophocle, *OR*, 1460...), signifiait l'embarras, l'inquiétude profonde, voire l'anxiété en s'appliquant en mauvaise part à la pensée philosophique. D'où le néologisme ironique d'Aristophane dans *Les Nuées* (101) de *merimnophrontizai*, les « médito-penseurs » (P. Chantraine). La notion se retrouvera dans le Nouveau Testament traduit par *sollicitudo* dans